

l'ordre du jour. Ce n'est cependant pas un sujet qui a été étudié en détail par le comité permanent de fonctionnaires et, par conséquent, il n'aura pas haute priorité.

**L'hon. M. Lambert:** Je remarque que c'est le dernier sujet inscrit à l'ordre du jour.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### MANITOBA—LES SERVICES D'OPTOMÉTRIE ET DE CHIROPRACTIE SOUS L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'il est en mesure de répondre à la question que je lui ai posée jeudi dernier et peut-être de formuler d'autres commentaires relatifs à ma question de lundi dernier. Jeudi, je lui ai posé une question sur le Manitoba, dont le gouvernement a déclaré que le régime d'assurance frais médicaux englobera les services d'optométrie et de chiropractie. Le gouvernement fédéral participera-t-il à cette phase du programme et quel est le statut actuel de ces autres services en vertu de la loi sur le régime d'assurance frais médicaux?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Sauf erreur, monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne sont pas tombés d'accord pour élargir les dispositions relatives aux services de la loi sur le régime d'assurance frais médicaux. J'ajoute que le gouvernement fédéral vise avant tout à englober le plus possible de provinces dans le régime sous sa forme actuelle.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le ministre peut-il me répondre au sujet du Manitoba? Le gouvernement fédéral participera-t-il à cette partie du programme du Manitoba?

**L'hon. M. Munro:** Non, monsieur l'Orateur.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** A dix heures.

### L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE

#### LES FONCTIONS ET LES ATTRIBUTIONS À UN NOUVEL ORGANISME

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au futur ministre du développement régional. Le 27 janvier, il a déclaré que le rôle de l'Office d'expansion économique de la région atlantique serait modifié. Nous dirait-il si les fonctions et les attributions de cet office continueront d'être assumées par un organisme nouvellement constitué?

[Le très hon. M. Trudeau.]

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural):** Monsieur l'Orateur, dès que le bill sera déposé à la Chambre, l'honorable député pourra constater quels sont les nouveaux pouvoirs de l'Office d'expansion économique de la région atlantique.

[Traduction]

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, je devrais demander tout d'abord quand nous pouvons espérer la mesure législative, mais cette question est inutile. Le ministre nous assurerait-il que les fonctions actuelles de l'Office d'expansion économique de la région atlantique en matière de recherche et d'éducation continueront d'être assumées, seront maintenues ou accrues?

**M. l'Orateur:** Il me semble que le ministre a déjà répondu à la deuxième question du député.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question complémentaire au premier ministre. Compte tenu du témoignage concluant d'écrivains, d'économistes et d'éducateurs distingués, établissant un rapport indéniable entre l'expansion de l'économie nationale et la mise en valeur des ressources humaines, le premier ministre dirait-il si le gouvernement fédéral songe à accroître son rôle dans la mise en valeur des ressources humaines?

**M. l'Orateur:** Il me semble que la deuxième question complémentaire du député à l'ordre un sujet très vaste et, de ce fait, exige un exposé de principe. Je ferai remarquer au député qu'elle ne devrait pas être posée en ce moment.

**M. Lundrigan:** Puis-je formuler autrement ma question? Le rôle du gouvernement fédéral dans la mise en valeur des ressources humaines figurera-t-il parmi les sujets à l'étude lors de la conférence fédérale-provinciale qui doit commencer bientôt? Malheureusement, je n'ai pas accès à l'ordre du jour.

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur, le sujet des disparités et du développement sur le plan régional est un des articles inscrits à l'ordre du jour auquel nous attachons beaucoup d'importance.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre s'est peut-être mépris sur le sens de ma question. Elle concernait la mise en valeur des ressources humaines et non des ressources régionales. Le sujet a de l'importance, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Il doit en avoir pour justifier toutes ces questions.